

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada Rapport annuel 2021



3551986 - 2021

En octobre 1983, l'Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair (ACPOIPC) a présenté au Conseil national des produits agricoles une proposition visant à établir un plan national de commercialisation doté de tous les pouvoirs de gestion de l'offre décrits à l'article 23 de la Loi sur les offices des produits agricoles. Après des audiences publiques en 1984, le Conseil a recommandé la création d'une telle agence et, le 22 décembre 1986, l'Office canadien de commercialisation des œufs d'incubation de poulet à chair a été proclamé organisme national. Initialement composé de trois provinces membres, soit l'Ontario, le Québec et le Manitoba, l'Office est passé à cinq membres, dont l'Alberta qui s'est jointe en 1987 et, plus tard, les producteurs de la Colombie-Britannique, en 1989. Le **24 novembre 2004**, les membres de l'Office ont adopté à l'unanimité la demande de modifier sa Proclamation afin qu'elle soit dorénavant désignée sous le nom de producteurs d'œufs d'incubation du Canada.

Les POIC ont continué à œuvrer en vue de conclure une Entente fédérale-provinciale (EFP) modifiée en **2010**. Ce faisant, le nombre des membres des POIC est passé à six provinces, avec l'ajout de la Saskatchewan.

Table des matières

Message du président	2
Rapport du directeur exécutif	4
Présidents et présidentes des POIC de 1986 à 2021	6
Conseil d'administration des POIC	7
Comité de direction des POIC et Énoncé de mission	8
Examen du marché canadien des œufs d'incubation	9
Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair	13
Comité de gestion de la production	14
Comité aviseur	16
Comité des finances	18
Comité de recherche	20
Autres comités des POIC	24
Gagnants du concours de dessin des POIC	25
Suppléants et gérants provinciaux	25
Participation au Comité, personnel des POIC et représentant du GO-5 à l'OMC	26
États financiers des POIC 31 décembre 2021	27

Message du président

Nous avons connu une autre année mouvementée en 2021, alors que les répercussions de la COVID-19 ont continué à se faire sentir, s'atténuant puis s'aggravant, et causant une incertitude accrue sur le marché du poulet et ailleurs. Nous avons été confrontés à plusieurs reprises à la possibilité d'une réduction de l'allocation de poulet après son établissement, notamment si près de la période que cela aurait une incidence sur la production d'œufs déjà établie. Quoi qu'il en soit, nous avons eu des troupeaux très performants chez bon nombre de nos producteurs et de nos provinces pour répondre à l'allocation nationale et aux besoins du marché. Compte tenu de la reprise et de la croissance prévues de la consommation de poulet au Canada, nous devons nous assurer de mettre en place la capacité nécessaire pour pouvoir en profiter.

Une réalisation importante dans notre secteur a été la finalisation et la mise en œuvre d'une nouvelle Entente sur l'imposition de dommages-intérêts, qui est le résultat de discussions importantes. Ce nouvel accord comprend un mécanisme temporaire de rajustement de l'allocation pour tenir compte de déficits de production imprévus, instaure une évaluation de la sous-production et augmente la marge de surproduction. De plus, la nouvelle entente établit les attentes en matière de processus et d'échéanciers pour l'utilisation des politiques pour tous afin de présenter une plus grande clarté dans la manière dont elles seront utilisées.



L'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) est entré en vigueur au Canada à la fin de 2018. À la suite des efforts de plaidoyer concertés des POIC et des autres groupes de la volaille et des œufs, le programme d'investissement à la ferme a été lancé en 2021. Ce programme fédéral est fait pour atténuer les effets négatifs des accords commerciaux dans notre secteur. Échelonné sur 10 ans, il offre 88,6 millions de dollars aux producteurs d'œufs d'incubation, et j'exhorte tous nos producteurs à s'y inscrire et à en faire bon usage. Contrairement à d'autres programmes de financement, il met en réserve pour chaque producteur admissible un montant de financement proportionnel à sa part de contingent. Les projets peuvent être financés rétroactivement si les investissements ont été faits depuis mars 2019 – une première. Cet important programme permet à notre industrie de se préparer pour le contingent tarifaire qui entrera un jour au Canada en raison de l'Accord de PTPGP.

À la suite des élections fédérales de 2021, les libéraux au pouvoir se sont engagés à s'occuper de l'atténuation des effets du nouvel accord de libre-échange nordaméricain au cours de leur première année. Bien qu'aucun nouvel accès n'ait été accordé dans notre secteur, nous risquons d'être touchés par les concessions sur le CT du poulet et nous travaillerons en étroite collaboration avec nos partenaires du GO-4 pour veiller à ce que le gouvernement fédéral respecte son engagement.

En 2021, les POIC ont également été plus actifs à la suite des pressions auxquelles le secteur agricole et agroalimentaire fait face en matière de durabilité. En étroite collaboration avec le GO-4 et les autres groupes nationaux du secteur de l'agriculture animale, les POIC ont suivi de près les Dialogues sur les systèmes alimentaires mondiaux et y ont participé,



ainsi qu'à la conférence des Nations unies qui en a résulté. Alors que certains groupes s'efforcent d'établir un lien négatif entre la production agricole animale et la durabilité, notre secteur doit faire face à des risques croissants.

Après une autre année où l'on a dû participer à de nombreuses réunions et même à des assemblées générales annuelles sur Zoom, j'ai hâte de rencontrer les producteurs en personne en 2022.



Brian Bilkes Président

Rapport du directeur exécutif

ous n'aurions pas pu le prévoir, mais nous avons vécu une année 2021 marquée par des vagues successives de restrictions en matière de santé publique, d'assouplissement, puis à nouveau de resserrement des restrictions en raison de la propagation de la COVID-19 et de l'introduction de nouveaux variants. Les POIC ont versé une subvention importante totalisant 480 000 \$ aux provinces membres pour aider à compenser une partie de l'augmentation des coûts à laquelle les offices provinciaux et les producteurs ont dû faire face en raison de la pandémie en cours et en reconnaissance des économies continues réalisées grâce au travail virtuel à l'échelle nationale. Le personnel des POIC a continué à travailler de la maison tout au long de l'année, et a su maintenir et même surpasser la norme de service élevée et les attentes. Les POIC ont pu tenir la réunion de novembre en personne à Ottawa et c'était formidable de voir tant de visages familiers sans avoir à regarder un écran Zoom. Cependant, peu de temps après, nous avons dû nous résoudre à de nouvelles restrictions.

La pandémie a continué à causer des perturbations et à entraver les négociations commerciales. Notamment, la 12° Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à laquelle les POIC avaient prévu d'assister a dû être reportée. Le Canada continue d'exprimer son intérêt à faire progresser de nouveaux accords de libre-échange et à encourager les réunions virtuelles afin de poursuivre les négociations déjà entamées.



Cela dit, les POIC suivent ces négociations de très près pour s'assurer qu'il n'y aura pas de nouvelles concessions à l'égard du marché intérieur.

Les POIC ont ajouté un nouveau poste de conseiller en communications et relations avec le gouvernement, et j'aimerais profiter de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à Teddy Markey au sein de l'équipe. La présence de personnel supplémentaire a permis aux POIC de contribuer de façon plus ciblée et plus significative à l'élaboration des politiques et à la défense énergique de notre secteur auprès du gouvernement et en général. En 2021, nous avons procédé au prélancement d'un compte LinkedIn et d'un compte Twitter. Cela permettra aux POIC de rehausser leur visibilité à Ottawa afin d'appuyer nos objectifs de relations gouvernementales et, plus largement, en tant que représentants nationaux des producteurs d'œufs d'incubation à Ottawa.

Sur le front des relations avec le gouvernement, les POIC ont étroitement collaboré avec leurs partenaires pour rencontrer les principaux partis politiques avant le lancement officiel de l'élection fédérale afin que les priorités de l'industrie figurent dans leurs plateformes électorales. Durant la période électorale, des informations ont été fournies aux producteurs d'œufs d'incubation pour les aider à contacter leurs candidats locaux et à leur faire part des questions importantes pour eux. Après l'élection, nous avons été heureux de constater

que certaines de nos demandes ont été reprises dans les lettres de mandat aux ministres, notamment l'engagement d'atténuer les effets de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) sur les producteurs dès la première année.

Tout au long de 2021, les POIC ont soutenu conjointement la campagne « Réconfort d'ici » du GO-5 sur les médias sociaux afin d'encourager les Canadiens à choisir des produits laitiers, de la volaille et des œufs de qualité et produits de façon durable. Il s'agissait de la deuxième année de la campagne, initialement lancée pour profiter du fort intérêt des Canadiens, sentiment qui n'avait fait que croître pendant la pandémie, à soutenir les aliments produits au Canada.

Dans l'Ouest canadien, il y a également eu une inondation catastrophique sans précédent dans la vallée du Fraser, en Colombie-Britannique. Les inondations se sont poursuivies pendant bien plus longtemps que ce que l'on aurait pu prévoir en raison de l'importance des précipitations et de la défaillance des infrastructures de gestion des eaux. Les responsables des POIC ont suivi la situation de près et ont coordonné leurs efforts avec ceux de l'industrie et des partenaires fédéraux afin de soutenir le mieux possible les producteurs touchés, dans une perspective nationale, pendant toute la durée de l'inondation. Les POIC ont continué d'aider les producteurs jusqu'à la reprise et la reconstruction. Nos pensées accompagnent les personnes gravement touchées.

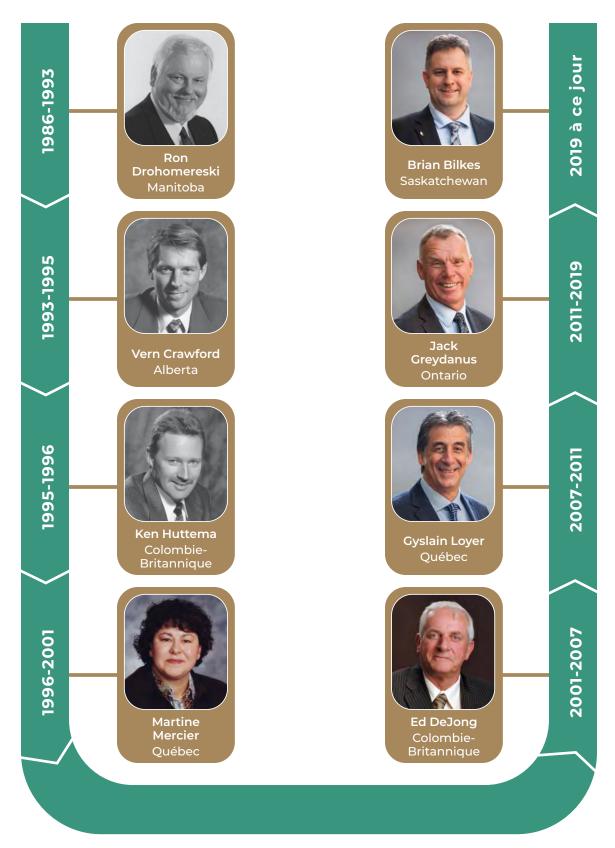
À l'automne 2021, Joy Edstron, qui travaillait pour les POIC depuis plus de deux décennies, a pris sa retraite. Nous avons accueilli Danielle Belair au sein de l'équipe pour occuper le poste de directrice des finances. Je suis impatient d'accueillir de nouveau tout le monde dans un bureau et une salle de conférence agrandis, réaménagés et nouvellement rénovés, lorsque cela sera sécuritaire de le faire, en 2022.

Cordialement,

Directeur exécutif



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada Présidents et présidentes de 1986 à 2021





Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada Conseil d'administration



Calvin Breukelman



La Colombie-Britannique compte actuellement 54 producteurs d'œufs d'incubation accrédités.

La production d'œufs d'incubation de la Colombie-Britannique en 2021 était de 115,8 millions d'œufs.



Kevin Tiemstra



L'Alberta compte actuellement 25 producteurs d'œufs d'incubation accrédités.

La production d'œufs d'incubation de l'Alberta en 2021 était de 85 millions d'œufs.



Mike Wurtz



La Saskatchewan compte actuellement 10 producteurs d'œufs d'incubation accrédités.

La production d'œufs d'incubation de la Saskatchewan en 2021 était de 32,8 millions d'œufs.



Murray Klassen



Le Manitoba compte actuellement 23 producteurs d'œufs d'incubation accrédités.

La production d'œufs d'incubation du Manitoba en 2021 était de 37.7 millions d'œufs.



Mark Woods



L'Ontario compte actuellement 69 producteurs d'œufs d'incubation accrédités.

La production d'œufs d'incubation de l'Ontario en 2021 était de 265 millions d'œufs.



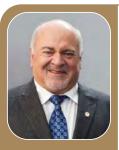
Gyslain Loyer



*

Le Québec compte actuellement 35 producteurs d'œufs d'incubation accrédités.

La production d'œufs d'incubation du Québec en 2021 était de 215,8 millions d'œufs.



Ernie Silveri



Christian Trottier



Le secteur de la Fédération canadienne des couvoirs du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles représente les intérêts de 47 couvoirs de poulets à chair, d'œufs et de dindons dans neuf provinces.

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada Comité de direction









Notre mission:

Avec nos partenaires et producteurs, les POIC garantissent aux couvoirs canadiens un approvisionnement fiable en œufs d'incubation de poulet à chair de qualité.

Notre vision:

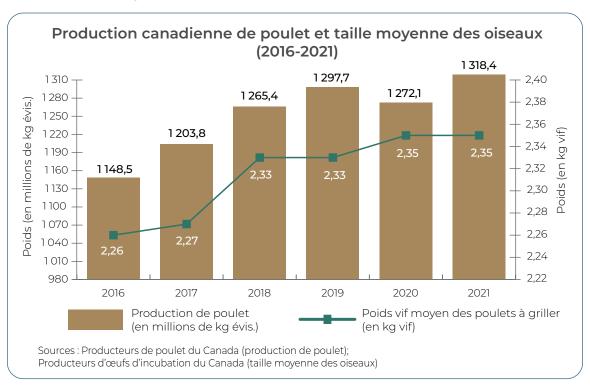
Un secteur de la volaille canadien prospère, grâce à une industrie des œufs d'incubation de poulet à chair forte et rentable.



Examen du marché canadien des œufs d'incubation

n 2021, l'industrie canadienne des œufs d'incubation de poulet de chair a dû faire face à diverses difficultés, entre autres la vague de chaleur dans l'Ouest canadien et la pandémie de COVID-19. Cette année encore, celle-ci a suscité beaucoup d'incertitude au sujet de la demande de poulet. Les répercussions de ces difficultés sur la production d'œufs d'incubation sont restées une priorité pendant toute l'année. Les producteurs d'œufs d'incubation de poulet de chair ont dû continuer d'assurer un approvisionnement constant d'œufs d'incubation de poulet de chair à l'industrie canadienne du poulet dans des conditions de marché évoluant rapidement.

Les premières allocations d'œufs d'incubation de poulet de chair pour 2021 fixées en mars 2020 reposaient sur une production estimative de poulet de 1 352 millions de kilogrammes, ce qui correspondait à une croissance de 6,3 % par rapport à la production 2020 de 1 272,1 millions de kilogrammes. En juillet 2020, la production estimative de poulet pour 2021 a diminuer pour s'établir à 1 330 millions de kilogrammes avant de baisser encore pour se chiffrer à 1 300 millions de kilogrammes en novembre 2020 avant d'augmenter finalement à 1 311 millions de kilogrammes en mars 2021. En juillet 2021, les conditions favorables du marché du poulet pendant l'été, avec la réouverture des salles à manger et des terrasses ont mené à une recommandation de 1 325 millions de kilogrammes pour l'estimation finale de la production de poulet pour 2021. Cela représente une augmentation de 4,2 % par rapport à 2020. Finalement, la production de poulet pour 2021 s'est établie à 1 318,4 millions de kilogrammes, soit une augmentation de 3,6 % par rapport à l'année précédente et 6,6 millions de kilogrammes de moins par rapport aux prévisions de juillet. Cette sous-production par rapport à la projection de juillet est principalement attribuable à la vague de chaleur dans l'Ouest canadien et à la grève importante dans une usine de transformation au Québec.



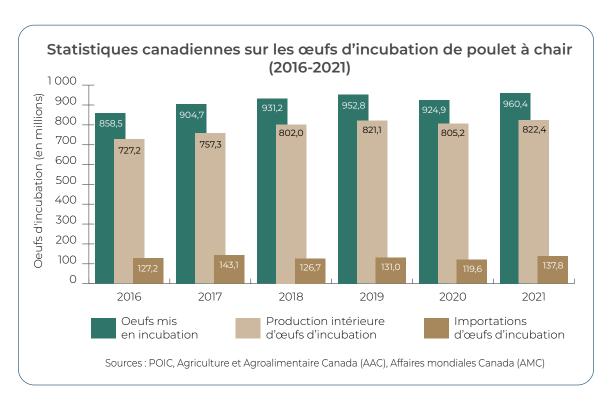


Examen du marché canadien des œufs d'incubation

Les couvoirs canadiens ont mis au total 960,4 millions d'œufs de poulet de chair en incubation en 2021, soit 35,5 millions de plus (+ 3,8 %) qu'en 2020. Par ailleurs, la production intérieure totale d'œufs d'incubation de poulet de chair s'est élevée à 822,4 millions dans l'ensemble du Canada, dépassant de 17,2 millions (+ 2,1 %) celle de l'année précédente et totalisant 101,1 % de l'allocation finale 2021 des POIC.

Les importations d'œufs d'incubation de poulet de chair au Canada ont augmenté de près de 18,2 millions d'œufs (+ 15,2 %) par rapport à l'année dernière, alors que les importations de poussins de poulet de chair ont augmenté de près de 2 millions (+ 12,2 %). De ce fait, les importations combinées en 2021 ont augmenté de près de 20,8 millions d'équivalent d'œufs (+ 5,8 %) par rapport à 2020. Dans l'ensemble, les importations d'œufs d'incubation de poulet de chair au Canada ont représenté 97,5 % du contingent tarifaire accordé aux couvoirs en 2021, alors que les importations de poulet de chair, se sont élevées à 78,4 % du contingent tarifaire.

En 2021, la production canadienne d'œufs d'incubation de poulet de chair a augmenté de 2,1 % par rapport à 2020; la production s'étant améliorée dans six des huit provinces productrices. Au total, la production intérieure des six provinces membres a atteint 99,7 % des allocations finales en 2021.





Production et importations provinciales d'œufs d'incubation de poulet de chair

À l'échelle provinciale, la production intérieure de la Colombie-Britannique a chuté de 0,5 million d'œufs (- 0,5 %) alors que les importations ont progressé de (+ 9,3 %); c'est ainsi que 1,5 millions (+ 1,1 %) de plus d'œufs ont été mis en incubation au cours de l'année. En Alberta, la production intérieure a chuté de 3,4 millions d'œufs (- 3,9 %) et la province a importé 43,3 % d'œufs de plus pour mettre en incubation 1,8 millions d'œufs (+ 1,8 %) de plus.

En Saskatchewan, on a enregistré une légère diminution de production de 0,5 million d'œufs (- 1,5 %), tandis que les importations ont augmenté de 28,2 %, et à la fin de l'année la province avait mis en incubation près de 0,6 million plus d'œufs (+ 1,5 %). Au Manitoba, la production a diminué de plus de 0,3 million d'œufs (- 0,9 %), tandis que les importations ont augmenté de 20,6 %, et la province a mis en incubation près de 0,9 million plus d'œufs (+ 2 %). En Ontario, la production a augmenté de 15,8 millions d'œufs (+ 6,3 %) tandis que les importations ont chuté de 5,6 %, et la province a mis en incubation près de 13,9 millions de plus d'œufs (+ 5 %). Au Québec, la production a baissé de presque 5,3 millions d'œufs (- 2,5 %) tandis que les importations ont augmenté de 25,7 %, d'où 15,7 millions de plus d'œufs (+ 6,2 %) mis en incubation.

Tableau 1 – Production d'oeufs d'incubation de poulet de chair (en 000 d'oeufs)

Année	С-В	АВ	SK	МВ	ON	QC	NÉ.	N-B/IPÉ/T-N	Canada
2021	115 785	85 043	32 808	37 725	265 008	215 824	37 938	32 278	822 410
2020	116 339	88 468	33 303	38 056	249 247	210 500	37 116	32 190	805 218
2019	120 416	87 939	34 043	39 132	256 017	213 547	37 941	32 019	821 054
2018	119 123	84 023	27 647	38 484	247 677	214 543	37 455	33 071	802 025
Variation									
en %									
21/20	(0.5)	(3.9)	(1.5)	(0.9)	6.3	2.5	2.2	0.3	2.1
20/19	(3.4)	0.6	(2.2)	(2.7)	(2.6)	(1.4)	(2.2)	0.5	(1.9)
19/18	1.1	4.7	23.1	1.7	3.4	(0.5)	1.3	(3.2)	2.4

Sources: POIC, AAC

Le poids vif moyen des poulets de chair produits au Canada en 2021 était de 2,35 kg par oiseau, soit le même que l'année précédente.

Tableau 2 – Facteurs donnés ayant influé sur la production d'oeufs d'incubation de poulet de chair

<u> </u>									
С-В	АВ	SK	МВ	ON	QC	NÉ.	N-B/IPÉ/T-N	Canada	
Importations totales (combinées)									
30 408	16 856	5 882	7 790	37 866	61 875	0	648	161 326	
11,3	42,3	15,6	20,7	(5,0)	26,5	_	(41,0)	14,8	
Production de poulet									
188 971	131 058	48 463	52 703	449 199	348 231	43 627	56 171	1 318 423	
1,1	3,0	1,0	1,0	4,7	4,4	6,2	3,5	3,6	
Poids moyen des poulets à griller									
2,23	2,30	2,29	2,02	2,45	2,37	2,45	2,37	2,35	
0,4	0,8	1,1	(0,7)	0,1	(0,2)	1,3	(0,4)	0,2	
	30 408 11,3 188 971 1,1 ets à grill 2,23	30 408 16 856 11,3 42,3 188 971 131 058 1,1 3,0 ets à griller 2,23 2,30	30 408 16 856 5 882 11,3 42,3 15,6 188 971 131 058 48 463 1,1 3,0 1,0 ets à griller 2,23 2,30 2,29	30 408 16 856 5 882 7 790 11,3 42,3 15,6 20,7 188 971 131 058 48 463 52 703 1,1 3,0 1,0 1,0 ets à griller 2,23 2,30 2,29 2,02	30 408 16 856 5 882 7 790 37 866 11,3 42,3 15,6 20,7 (5,0) 188 971 131 058 48 463 52 703 449 199 1,1 3,0 1,0 1,0 4,7 ets à griller 2,23 2,30 2,29 2,02 2,45	30 408 16 856 5 882 7 790 37 866 61 875 11,3	30 408 16 856 5 882 7 790 37 866 61 875 0 11,3 42,3 15,6 20,7 (5,0) 26,5 - 188 971 131 058 48 463 52 703 449 199 348 231 43 627 1,1 3,0 1,0 1,0 4,7 4,4 6,2 ets à griller 2,23 2,30 2,29 2,02 2,45 2,37 2,45	30 408 16 856 5 882 7 790 37 866 61 875 0 648 11,3 42,3 15,6 20,7 (5,0) 26,5 - (41,0) 188 971 131 058 48 463 52 703 449 199 348 231 43 627 56 171 1,1 3,0 1,0 1,0 4,7 4,4 6,2 3,5 ets à griller 2,23 2,30 2,29 2,02 2,45 2,37 2,45 2,37	

Sources: POIC, AAC, PPC



Recettes agricoles et prix à la production

En 2021, le total des recettes agricoles des producteurs d'œufs d'incubation de poulet de chair a augmenté de 8,7 % pour atteindre 419,4 millions de dollars, alors qu'il était de 385,7 millions de dollars en 2020. Le prix moyen 2021 du poussin vendable payé par les couvoirs aux producteurs variait de 68,84 cents en Colombie-Britannique à 60,45 cents en Ontario.

Tableau 3 – Recettes monétaires agricoles et prix aux producteurs

	Recettes monétaires			Prix moyen des oeufs o	d'incubation
	2021 en 000 \$	% de variation 21/20		¢ par poussin vendable (moyenne 2021)¹	% de variation 21/20
Colombie-Britannique	63 961	7,1		68,84	9,0
Alberta	45 998	6,5		67,32	11,9
Saskatchewan	16 797	4,0		63,75	6,8
Manitoba	19 998	4,8		66,08	7,1
Ontario	128 621	12,3		60,45	6,9
Québec	108 685	8,5		62,67	7,0
Nouvelle-Écosse	19 096	8,2		-	_
N-B/IPÉ/T-N	16 254	6,1		-	_
CANADA	419 410	8,7		64,85	8,1

Sources: POIC (Recettes monétaires); Commissions Provinciales (Prix des oeufs d'incubation)

Profil de l'industrie canadienne des œufs d'incubation

Tableau 4 – Profil de l'industrie d'oeufs d'incubation de poulet de chair en 2021

	С-В	AB	SK	МВ	ON	QC	NÉ.	N-B/IPÉ/T-N	Canada
Producteurs d'oeufs d'incubation	54	25	10	23	69	35	12	4	232
Couvoirs	10	4	2	4	9	5	3	3	40
Taille moyenne des fermes (en millions d'oeufs)	2,1	3,4	3,3	1,6	3,8	6,2	3,2	8,1	3,5

Sources: Commissions provinciales, POIC.



¹Le prix par poussin vendable est payé par les couvoirs aux producteurs.



Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair

ette année, en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, les réunions du conseil d'administration de l'Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair (ACPOIPC) se sont tenues virtuellement et en personne. Les réunions portent sur diverses questions liées à l'industrie canadienne des œufs d'incubation, y compris, sans toutefois s'y limiter, la fixation des allocations d'œufs d'incubation de poulet à chair, des données statistiques sur le secteur d'activité, du flux provincial d'œufs d'incubation de poulet à chair, des conditions du marché, des importations de contingents tarifaires (CT) et des programmes étudiants. L'ACPOIPC travaille en étroite collaboration avec les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC), les informe de ses initiatives et présente au



comité aviseur une recommandation essentielle sur les allocations offertes aux producteurs.



Katrina Pedgerachny

Les programmes étudiants sont toujours très prisés par les producteurs et leur famille.

En 2021, l'ACPOIPC a accordé une subvention de recherche à Katrina Pedgerachny de l'Université de l'Alberta pour sa recherche sur « l'impact du poids corporel sur la reproduction. L'effet des restrictions alimentaires et du poids corporel sur le succès de reproduction chez les éleveurs de poulet à chair ».

L'ACPOIPC a commandité la participation de Chantel Van Dorp de l'Ontario au congrès national de la Table pancanadienne de la relève agricole en février.

La Table pancanadienne de la relève agricole m'a donné une excellente occasion de mieux connaître ce que c'est que d'être une jeune dans le secteur agricole. J'ai pu écouter et discuter avec de nombreux jeunes pour en apprendre davantage sur leurs expériences et partager les miennes avec d'autres. J'ai eu la chance d'assister aux conférences et



Chantel Van Dorp

aux activités, même si elles étaient virtuelles. C'était tout de même une excellente façon d'apprendre à connaître plus de jeunes agriculteurs d'aujourd'hui et la façon dont ils gèrent leur vie en règle générale et pendant la pandémie. Je recommanderais à d'autres jeunes de participer à la conférence parce que c'est une excellente opportunité!

Je tiens à remercier les membres de leur soutien et dévouement constants.

Cordiales salutations.

obert Masse

Robert Massé

Président

Membres

Robert Massé, président, Québec Dave Janzen, vice-président, Saskatchewan Beata Kunze, Colombie-Britannique Dennis Wickersham, Alberta Henry Heppner, Manitoba Ed Mosterd, Ontario



Comité de gestion de la production

Salubrité alimentaire

e Comité de gestion de la production (CGP) a poursuivi son examen exhaustif du programme PCQOI^{MC} pour s'assurer qu'il traduit bien les pratiques actuelles en matière de salubrité alimentaire et de biosécurité et que celles-ci sont utiles et efficaces pour les producteurs d'œufs d'incubation de poulet de chair. Lorsque les modifications recommandées par le Comité auront été approuvées par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), elles seront apportées à la version finale du guide sur les programmes, qui sera offerte aux producteurs en 2022. Des attestations électroniques de participation aux programmes à la ferme des POIC seront aussi fournies en option, si les versions papier ne sont plus demandées. On continuera de



fournir des attestations de participation en papier aux producteurs qui préfèrent cette option.

On a continué de discuter de la salmonellose avec nos membres, les partenaires de notre chaîne d'approvisionnement et le gouvernement. Les modifications proposées au *Règlement sur les couvoirs* devraient paraître dans la Partie II *Gazette du Canada* au cours de l'hiver 2022. Il s'agit de l'une des dernières étapes du processus avant l'entrée en vigueur du règlement prévue un an après la publication (hiver 2023). En vertu du nouveau règlement, tous les troupeaux d'approvisionnement des couvoirs agréés par le gouvernement fédéral devront se soumettre à un test de dépistage de *Salmonella* enteritidis (SE). Les POIC ont continué d'exercer des pressions sur l'ACIA pour s'assurer que nos commentaires soient pris en compte tout le long de 2021. On s'attend que la transition vers la nouvelle réglementation se fasse dans les meilleures conditions possibles.

L'année 2021 a été la première année entière de l'application du Cadre de travail des POIC sur la gastro-entérite à Salmonella – reproducteurs et couvoirs de poulet à chair. Ce cadre de travail englobe les principaux éléments des mesures des POIC faisant partie d'une manière plus globale d'examiner la chaîne d'approvisionnement pour résoudre le problème relié à SE, entre autres par des programmes provinciaux de surveillance de SE dans toutes les provinces membres de POIC. Le document, qui sera revu et mis à jour à intervalles réguliers, constitue un élément important de la réponse des POIC aux modifications apportées à la réglementation et de la surveillance continue à plusieurs étapes concernant SE.

On a continué à suivre de près les tendances des activités de surveillance de *Salmonella* de la santé publique de l'Agence de santé publique du Canada. L'objectif est de s'assurer que les interventions de l'industrie du poulet soient efficaces en matière de santé publique et qu'elles soient présentées au gouvernement comme des moyens pratiques permettant aux producteurs de contribuer à l'atteinte des objectifs de réduction en matière de santé publique.

Soins aux animaux

En 2021, le Programme de soins aux animaux (PSA) en était à sa troisième année. C'était aussi la deuxième année des vérifications de systèmes par des tiers. Les vérifications par des tiers, par NSF, comprenaient des vérifications en présence de témoins dans toutes les provinces, des vérifications à deux bureaux provinciaux et la vérification annuelle au bureau national. En raison de la pandémie, deux des trois vérifications au bureau se sont déroulées à distance. Mais toutes les vérifications en présence de témoins se sont déroulées en personne; les déplacements ou les restrictions sanitaires n'ont causé aucune grave interruption.

Tout le long de l'année, le Comité a revu le PSA, prévu au calendrier des examens par l'administration, à la lumière de la rétroaction du Conseil des POIC et celle des bureaux provinciaux (personnel, auditeurs et producteurs). Les changements au programme permettront d'améliorer la mise en œuvre dans les provinces membres et prendront effet en 2022.

Cordiales salutations,

Calvin Breukelman Président

Membres

Calvin Breukelman, président Beata Kunze, Colombie-Britannique Kevin Tiemstra, Alberta Mike Wurtz, Saskatchewan Murray Klassen, Manitoba Mark Woods, Ontario Gyslain Loyer, Québec Ernie Silveri, Fédération canadienne des couvoirs



Comité aviseur

'industrie du poulet et des œufs d'incubation de poulet de chair a entamé l'année 2021 au beau milieu de la deuxième vague de la pandémie, au moment où une résurgence de cas de COVID-19 a nécessité la prise de mesures sanitaires supplémentaires partout au pays. Encore cette année, l'industrie du poulet a observé une diminution de la demande de produits du poulet dans les secteurs des services alimentaires et de la restauration, ce qui s'est traduit par une réduction globale de la demande. De toute évidence, on devait s'attendre à une persistance du climat d'incertitude, où les conditions du marché évolueraient rapidement jusqu'à ce qu'un redressement du marché soit prévisible.



Une résurgence des cas de COVID-19 a entraîné de nouveaux confinements; en mars, les mesures de restriction ont été levées graduellement. On s'attendait à un redressement du marché et des conditions plus favorables et plus normales en été 2021 avec la réouverture des salles à manger et des terrasses partout au pays. La consommation apparente combinée de décembre 2020 et de janvier 2021 était de 0,1 % supérieure à celle de la période correspondante de l'année précédente; les couvoirs de poulet de chair ont indiqué à ce moment-là que l'offre d'œufs était resserrée à suffisante, selon la province. Les niveaux de stocks ont continué d'atteindre des sommets enregistrés en cinq ans. À la fin de février 2021, ils s'établissaient à 56,3 millions de kilogrammes, soit une hausse de 16 % (7,7 millions de kilogrammes) par rapport à la moyenne enregistrée en cinq ans. En 2020 et au cours des premières semaines de 2021, les prix de vente en gros étaient instables, mais ceux-ci se sont raffermis au cours des deux premiers mois de 2021. Pour ce qui est de l'économie canadienne, la résurgence des cas de COVID-19 et le resserrement des mesures de santé publique ont interrompu la croissance et de nouveau imposé des contraintes sur nombre de ménages et d'entreprises. L'activité économique devait diminuer au cours du premier trimestre, mais la Banque du Canada a prédit que le niveau du PIB réel augmenterait d'environ 4 % en 2021 et presque de 5 % en 2022. La pandémie de COVID-19 a continué de se répercuter sur le marché du poulet et les mesures de restriction ont continué d'être en vigueur dans beaucoup de provinces. Mais le Comité aviseur a indiqué qu'on pouvait être optimistes, notamment en raison de l'accélération du déploiement du vaccin. En mars 2021, il a donc recommandé une révision à la hausse de la production de poulet pour l'année 2021, c'est-à-dire de fixer la production à 1,305 million de kilogrammes, ce qui représente une hausse de 2,6 % par rapport à la production de 2020 (1 272,1 millions de kilogrammes). Pour l'année 2022, le Comité a recommandé une production initiale de poulet de 1,340 millions de kilogrammes, ce qui représente une hausse de 2,7 % par rapport à 2021.

En juillet, les conditions du marché du poulet semblaient plus favorables et prévisibles pour l'été après la réouverture des salles à manger et des terrasses, la levée progressive des mesures de restriction et la hausse des taux de vaccination contre la COVID-19. Entre janvier et avril 2021, la consommation apparente de poulet était 4 % inférieure à celle enregistrée durant la même période en 2020, mais 0,7 % supérieure à celle de la même période en 2019. Entre-temps, les stocks étaient en baisse depuis avril 2021 mais restaient supérieurs à la

moyenne en cinq ans, soit 54 millions de kilogrammes le 1er juillet 2021, (+ 10 % + 5 millions de kilogrammes). En ce qui concerne l'économie canadienne, le déploiement du vaccin, les politiques de soutien fiscal et monétaire, une forte demande étrangère et une hausse des prix des produits de base consommation de base devaient tous contribuer à une croissance robuste en 2021. Une croissance économique à un rythme robuste d'environ 6,5 % était prévue en 2021. On prédisait que la croissance du PIB allait ensuite se modérer et se stabiliser autour de 3,75 % en 2022 et de 3,25 % en 2023. À l'été 2021, un redressement des conditions du marché du poulet nous a amenés à recommander une production de poulet estimative de 1 325 millions de kilogrammes, ce qui représentait une hausse de 4,2 % par rapport à 2020 et une hausse de 20 millions de kilogrammes par rapport à la recommandation de mars. Pour 2022, en s'attendant que les effets de la pandémie se dissipent, on a recommandé que la production de poulet soit révisée et s'établisse à 1 371 millions de kilogrammes, ce qui représente une hausse de 3,5 % par rapport à 2021, et 31 millions de kilogrammes de plus par rapport à la recommandation de mars 2021.

En novembre 2021, les progrès réalisés dans la lutte à la COVID-19 étaient censés calmer l'incertitude et réduire la prise de mesures prévention, ce qui en retour, devait stimuler la consommation, les exportations et les investissements des entreprises. On prévoyait une croissance de l'activité économique à un rythme robuste d'environ 5 % en 2021. La croissance du PIB devait se modérer et avoisiner 4,25 % en 2022 et 3,75 % en 2023. Jusqu'en septembre 2021, la consommation apparente de poulet était 0,3 % inférieure à celle de 2019. Cependant, durant le troisième trimestre, elle était de 0,4 % supérieure à celle du troisième trimestre de 2019. Bien que la consommation apparente ait dépassé les niveaux de 2019, la consommation de poulet par capita est restée inférieure à celle de 2019 (-1 % au T3-2021). Entre-temps, les stocks ont augmenté et atteint 52,1 millions de kilogrammes, soit 2 % de moins que le plus haut niveau atteint en cinq ans et 11 % de plus que la moyenne enregistrée en cinq ans. Le prix de vente en gros ont été très élevés tout au long de l'année pour le marché composé et les divers complexes. Pour ce qui est de 2022, alors qu'on s'attend encore à des difficultés économiques causées par les restrictions persistantes liées à la COVID-19 et à une hausse du prix des produits alimentaires, on a aussi des raisons d'être optimistes. En dépit de l'inflation des prix des produits alimentaires, le poulet demeurait la source de protéines la plus abordable et on s'attendait qu'elle le reste. Par conséquent, la révision recommandée de la production de poulet pour 2022 s'établit à 1,362 million de kilogrammes, ce qui représente une hausse de 2,8 % par rapport à la production estimée de 2021 (1,325 million de kilogrammes).

Cordiales salutations,

Mark Woods

Président

Membres

Mark Woods, président

Robert Massé, Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet de chair

Christian Trottier, Fédération canadienne des couvoirs

Nik Zylstra, Association Canadienne des transformateurs de volaille

Nicolas Paillat, Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles

Geneviève Rodrigue, Agriculture et Agroalimentaire Canada

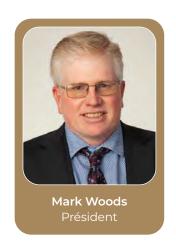
Larisa Averkieva, Affaires mondiales Canada





Comité des finances

Tout au long de l'année, les membres du Comité des finances se sont réunis pour examiner la situation financière des Producteurs d'œufs d'incubation Canada (POIC), réviser et mettre à jour leurs politiques financières. En 2021, les recettes se sont élevées à 2,33 millions de dollars et les dépenses, à 2,22 millions de dollars; l'excédent s'élève donc à 0,1 million de dollars. Les recettes réelles ont été légèrement plus élevées que celles au budget, s'élevant à 2,3 millions de dollars principalement en raison de la perception d'intérêts élevés. Les dépenses réelles, qui s'élèvent à 1,9 million de dollars, étaient inférieures aux 2,22 millions de dollars inscrits au budget, soit une baisse de 320 000 de dollars. Par ailleurs, l'imposition de dommages-intérêts a généré des recettes supplémentaires, qui ont largement



compensé les subventions versées à la suite de l'inondation sans précédent survenue en C.-B. et les dépenses des bureaux provinciaux occasionnées par les coûts imprévus reliés à la pandémie en cours.

Tout au long de 2021, la pandémie de COVID-19 a entraîné des réductions de plusieurs catégories de dépenses. Les mesures de restriction aux déplacements et aux rassemblements ont continué de se répercuter sur les activités des POIC; les dépenses de participation, les réunions, les déplacements du personnel et les activités commerciales ont donc diminué. Les réunions se sont tenues en ligne durant toute l'année. Des économies substantielles ont été réalisées par rapport aux dépenses prévues au budget, qui avait été établi en fonction d'une reprise des rencontres en personne au printemps 2021. Ces réductions de dépenses ont été compensées par le versement d'une deuxième subvention financière à tous les bureaux provinciaux en raison des dépenses considérables occasionnées par la COVID-19 à l'échelle provinciale et à l'échelle des producteurs et aussi par le versement d'une subvention destinée à soutenir les producteurs touchés par la grave inondation survenue en C.-B. à la fin de 2021. L'imposition de dommages-intérêts reliés à la production de 2020 a aussi contribué à la hausse des recettes.

Le budget pour l'exercice 2022 prévoit des recettes de 2,38 millions de dollars et des dépenses de 2,5 millions, soit un déficit d'environ 118 000 \$. Cette somme est établie selon le taux national de redevance, lequel restera le même tout au long de 2022. Ces dernières années, la situation financière des POIC a continué de se renforcer grâce à des excédents successifs en partie résultant des restrictions sanitaires ayant limité les activités. Par conséquent, le Comité des finances a convenu d'établir un budget déficitaire de façon à réduire les réserves financières pour qu'elles se rapprochent de l'objectif à long terme, soit 75 % des dépenses. On s'attend à une légère hausse des recettes en 2022 en raison de l'imposition de redevances occasionnées par une hausse de production d'œufs d'incubation, alors que les dépenses devraient revenir à celles qu'on avait avant la pandémie parce que les réunions se tiendront de nouveau en personne.

En 2021, le Comité des finances a supervisé la mise à jour des systèmes de comptabilité financière et de paiement des POIC et la mise en œuvre des résultats d'une revue de la couverture d'assurance. Après avoir reçu les autorisations fédérales exigées, les POIC ont nommé le cabinet Welch LLP vérificateur financier aux réunions de juillet 2021.

Cordiales salutations,

Mark Woods Président

Membres

Mark Woods, président, Ontario Kevin Tiemstra, Alberta Mike Wurtz, Saskatchewan Calvin Breukelman, Colombie-Britannique Christian Trottier, Fédération canadienne des couvoirs



Comité de recherche

e comité de recherche est chargé de formuler des recommandations au conseil d'administration des POIC sur les priorités de recherche des POIC et le financement de la recherche. La recherche canadienne sur les reproducteurs de poulet de chair est un facteur important pour assurer l'amélioration continue de la production et de la qualité des POIC.

Priorités de recherche des POIC pour 2021

Le Comité de la recherche des POIC considère que l'ammoniac et la réduction de *Salmonella* Enteritidis (SE) sont des questions prioritaires.



1. Recherche axée sur la production

- a. Méthodes pour améliorer la fécondité et le nombre de poussins vendables
 - Différences de fécondité et incubation payée
 - Quand est-il le plus utile d'introduire des cogs?
 - Recherche sur des techniques nouvelles et émergentes pour évaluer la fécondité à la ferme en temps réel

2. Bien-être des reproducteurs

- a. Contrôle de l'ammoniac
 - Élaboration de méthodes plus précises pour mesurer l'ammoniac à la ferme, et validation de l'équipement de mesure de l'ammoniac déjà en place (comme les indicateurs d'ammoniac dont se servent les vérificateurs);
 - Détermination de niveaux d'ammoniac de référence à la ferme et, lorsqu'une méthode systématique aura été établie, compilation par les POIC de données nationales pour éclairer les décisions à venir;
 - Valeurs de référence pour validation (comme celles mentionnées dans le code ou celles qui seront déterminées d'après les niveaux de référence à la ferme), y compris l'étude des incidences de différentes concentrations d'ammoniac sur la santé et le bien-être des oiseaux et des humains afin de déterminer un ou des niveaux d'ammoniac appropriés à inclure dans le Programme de soins aux animaux comme seuils maximaux, selon le climat et la température;
 - Méthodes rentables de contrôle de l'ammoniac.
- b Densité
- c. Euthanasie
 - Méthodes pour les oiseaux > 3kg, y compris l'étourdissement par pression atmosphérique basse (LAPS)
 - La méthode LAPS est-elle pratique pour l'exécution à la ferme?
 - Façon efficace et rapide d'euthanasier des troupeaux de reproducteurs en situation d'urgence



- d. Agressivité
 - Énergie de la moulée et agressivité des mâles
 - Recherche établissant un lien entre certains traits génétiques et l'agression
- e. Mortalité précoce des reproductrices (E. coli, staphylocoques)
 - *E. coli* et les staphylocoques ont plus de chances d'être associés à la mortalité qui suit la période de pointe
- f. Altérations physiques
 - Taille des orteils, épointage du bec : méthodes idéales et moment de l'intervention
 - Pratiques de gestion concrètes et peu coûteuses pouvant éliminer les altérations physiques
- g. Transport des poussins nouvellement éclos
 - Durée pendant laquelle la subsistance des poussins nouvellement éclos est assurée par le sac vitellin
 - Efficacité des produits d'hydratation/d'éléments nutritifs utilisés avant et durant le trajet
- h. Effets des programmes de vaccination sur le bien-être des reproducteurs
 - Situation actuelle
 - Seuils maximaux quelle est la limite à ne pas dépasser?

3. Recherche environnementale

- a. Effets du contrôle de la température sur la manipulation et la conservation des œufs, et véhicules de transport des œufs, y compris la transpiration des œufs et les liens avec le pourrissement après que les œufs sortent de la ferme.
- b. Effets de l'éclairage sur la production, la fécondité et la santé des reproducteurs de poulets à chair
 - Éclairage DEL à long terme
 - Intensité, spectre et température de couleur (K) de la lumière

4. Santé et maladies de la volaille

- a. Effet divers de la bronchite sur la production et la fécondité des reproductrices
- b. Syndrome du poussin blanc
- c. Programmes de vaccination plus efficaces
- d. Effet des probiotiques
- e. Mycoplasma synoviae



5. Solutions de remplacement des antimicrobiens

6. Contrôle des agents pathogènes d'origine alimentaire/SE

- a. Contrôle de la vaccination contre Salmonella (méthodes et efficacité)
 - Nouvelles vaccinations contre *Salmonella* ou supplémentation d'adjuvants pour améliorer l'efficacité des vaccins
- b. Sources d'infection
 - Qu'est-ce qui est transféré au poussin? Comment l'incubation des œufs affecte-t-elle les cellules de *Salmonella*?
- c. Différences possibles des poulaillers, quel type de construction, matériaux, isolation, volume d'air, angle par rapport au soleil (rayonnement infrarouge)
- d Prévalence
- e. Densité de peuplement
- f. Contrôle de Campylobacter jejuni
- g. Stratégies à la ferme pour réduire et prévenir *Salmonella* pendant que les oiseaux sont en production
 - Réduire/prévenir *Salmonella* grâce à l'exclusion compétitive (probiotiques et espèces bactériennes antagonistes pour contrôler les agents pathogènes d'origine alimentaire)

Les priorités des POIC en matière de recherche sont présentées par le Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) dans son appel de propositions de projets de recherche avicole lancé à l'échelle nationale. À titre de membre fondateur, les POIC financent la recherche avicole menée par le CRAC. Par l'entremise du directeur du CRAC (Jeff Notenbomer, producteur d'œufs d'incubation de l'Alberta), nous avons communiqué les résultats de recherche de la Grappe de la science avicole d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et les projets approuvés aux fins de financement dans le cadre de l'appel annuel à lettres d'intention du CRAC. La <u>Grappe de la science avicole</u> actuelle du Partenariat canadien pour l'agriculture verse 8,24 millions de dollars provenant d'AAC, 3,15 millions de dollars provenant de l'industrie et 0,63 million de dollars provenant d'autres paliers de gouvernement, soit au total de 12 millions de dollars pour soutenir la recherche avicole au Canada. Les POIC ont aussi contribué à un examen continu de la gouvernance au CRAC en 2021, qui devrait adopter des recommandations en 2022.





Recherche des POIC sur l'ammoniac

& Co

En 2021, les POIC ont financé deux projets de recherche en cours correspondant aux principales priorités de recherche du Comité d'étude sur l'ammoniac :

- Measurement of Ammonia Concentrations (Mesures des concentrations en ammoniac) recherche dirigée par le professeur Van Heyst de l'Université de Guelph (2020-2022)
- Incidences des concentrations d'ammoniac et de poussière sur la santé et le bien-être des travailleuses et travailleurs et des animaux dans la production d'œufs d'incubation du Canada recherche dirigée par les professeures Duchaine et Gaucher de l'Université Laval et l'Université de Montréal, respectivement (2020-2022)

Ces projets fourniront de précieuses données probantes pour l'établissement d'exigences efficaces et pratiques en matière d'ammoniac à la ferme, y compris celles du Programme de soins aux animaux (PSA) des POIC, qui traduisent les conditions réelles auxquelles les producteurs doivent faire face de leur mieux, en particulier dans les troupeaux plus âgés et les conditions hivernales.

Cordialement,

Beata Kunze Présidente

Membres

Beata Kunze, présidente, Colombie-Britannique Dennis Wickersham, Alberta Dave Janzen, Saskatchewan Henry Heppner, Manitoba Ed Mosterd, Ontario Robert Massé, Québec

Autres comités des POIC

Directeur de la Fédération canadienne Gyslain Loyer, depuis 2016 de l'agriculture Directeur du Conseil de recherches Jeff Notenbomer, depuis 2019 avicoles du Canada Directeur du Conseil national pour les Calvin Breukelman, depuis 2021 soins aux animaux d'élevage Représentant du Conseil national pour Calvin Breukelman, depuis 2021 les soins aux animaux d'élevage / Code de transport Représentant du Conseil national Calvin Breukelman, depuis 2021 pour les soins aux animaux d'élevage / Examen du code sur la volaille Représentant du Conseil national sur Mark Woods, depuis 2019 la santé et le bien-être des animaux d'élevage Représentant du Groupe de travail sur Brian Bilkes, depuis 2020 le Programme canadien des troupeaux fournisseurs de couvoirs Représentant du Groupe de travail de Brian Bilkes, depuis 2020 l'industrie sur l'UAM / RAM Représentant du Groupe de travail Mike Wurtz, depuis 2021 conjoint gouvernement-industrie sur le contrôle de Salmonella et Campylobacter dans la volaille



Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

Gagnants du concours de dessin des POIC

Les dessins de Noël de 2021 devaient représenter le « 35° anniversaire des POIC ». Le concours est ouvert à tous les enfants, petits-enfants, nièces et neveux des producteurs dans quatre catégories d'âge.







Gagnant de la catégorie de 5 à 7 ans

Hudson DenbokColombie-Britannique



Gagnant de la catégorie de 8 à 11 ans

Payton Kraay Ontario



Gagnant de la catégorie de 12 à 14 ans

Claire BilkesSaskatchewan

Suppléants













De gauche à droite :

Beata Kunze, British Columbia; Dennis Wickersham, Alberta; Dave Janzen, Saskatchewan Henry Heppner, Manitoba; Ed Mosterd, Ontario; Robert Massé, Québec

Absents: Orville Friesen, Fédération canadienne des couvoirs; Gordon Hastie, Fédération canadienne des couvoirs

Gérants provinciaux













De gauche à droite :

Stephanie Nelson, Colombie-Britannique; Bob Smook, Alberta; Michael Kautzman, Saskatchewan; Wayne Hiltz, Manitoba; Bill Van Heeswyk, Ontario; Simon Doré-Ouellet, Québec

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

En 2021, le personnel des POIC a participé aux comités et organisations suivants :

- Groupe de travail sur la Politique et le Programme canadien sur les troupeaux fournisseurs de couvoirs
- Santé animale Canada (observateur)
- Groupe de travail sur l'indemnisation pour l'IA
- Atelier sur les mesures frontalières
- Système canadien de surveillance zoosanitaire (SCSZ)
 - Groupe de travail sur l'UAM
 - Groupe du Réseau du secteur de la volaille
- Centre canadien pour l'intégrité des aliments
- Comité directeur sur la perte alimentaire de la FCA
- Comité des produits fabriqués en laboratoire de la FCA
- Groupe consultatif sur le transport du bétail canadien (TBC)
- Conseil de recherches avicoles du Canada
- Comité directeur de la gouvernance
- Coalition canadienne de la filière alimentaire pour la salubrité des aliments

- Comité technique des opérations avicoles (CTOA) du CCTOV
- Groupe de travail industrie-gouvernement sur la COVID-19
- Comité consultatif industrie-gouvernement (CCIG)
- Groupe de travail mixte gouvernementindustrie sur le contrôle de Salmonella et Campylobacter dans la volaille
- Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE)
 - Code de transport du CNSAE Groupe de travail sur la volaille
- Conseil national pour la santé et le bien-être des animaux d'élevage (CNSBEAE)
- Comité technique du GO-5 sur le commerce
- Comité des communications du GO-5
- Alliance sur le carbone d'origine agricole
- Groupe de travail spécial sur l'intervention lors des inondations en Colombie-Britannique

Personnel des POIC















Haut de gauche à droite :

Drew Black, directeur exécutif; Nicole Duval, administratrice de bureau; Victoria Sikur, agente de la salubrité des aliments; Salomon Compaoré, économiste; Aubrie Willmott-Johnson, agente du bien-être des animaux;

En bas de gauche à droite :

Teddy Markey, conseiller aux communications et relations gouvernementales; Danielle Belair, directrice des finances



Représentant des GO-5 auprès de l'OMC

Charles Akande



ÉTATS FINANCIERS

De

LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

Pour l'exercice clos le

31 DÉCEMBRE 2021



LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA INDEX AUX ÉTATS FINANCIERS 31 DÉCEMBRE 2021

	<u>Page</u>
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 et 2
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	3
ÉTAT DES RÉSULTATS	4
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	5
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	6
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	7 - 11









RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Gouvernement du Canada, Conseil des produits agricoles du Canada et aux membres de Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (la Société) qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, les états des résultats d'exploitation, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers" du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Les états financiers de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Welch LLP - Chartered Professional Accountants 123 Slater Street, 3rd floor, Ottawa, ON K1P 5H2 T: 613 236 9191 F: 613 236 8258 W: welchllp.com An Independent Member of BKR International





Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne:
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploration et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations de événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés Experts-comptables autorisés

Welch LLP

Ottawa, Ontario Le 23 février 2022.



An Independent Member of BKR International



LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE 31 DÉCEMBRE 2021

<u>ACTIF</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>
ACTIF À COURT TERME Encaisse Placements à court terme - note 4 Débiteurs - note 5 Charges payées d'avance	212 499 \$ 2 875 736 561 379 41 904 3 691 518	631 123 \$ 2 113 963 980 649 61 405 3 787 140
IMMOBILISATIONS - note 6	711 042	<u>536 567</u>
	4 402 560 \$	4 323 707 \$
PASSIF ET ACTIF NET		
PASSIF À COURT TERME Créditeurs et charges à payer Sommes à remettre à l'État Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	132 309 \$ 20 538 - 152 847	78 619 \$ 32 689 71 042 182 350
ACTIF NET Grevé d'affectations d'origine - note 7 Non grevé d'affectations d'origine interne	1 193 084 3 056 629 4 249 713	841 192 3 300 165 4 141 357
	<u>4 402 560</u> \$	4 323 707 \$

Signé au nom du Conseil:

Brian Bilkes, Président

Gyslain Loyer, Vice-Président





LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
REVENUS		
Redevances	2 297 674 \$	2 239 711 \$
Intérêts	<u>34 056</u>	<u>71 463</u>
	2 331 730	<u>2 311 174</u>
DÉPENSES		
Amortissement	31 861	32 682
Frais d'occupation	66 088	37 004
Honoraires des administrateurs et frais de		
déplacement des participants	238 822	246 423
Intérêts sur la dette à long terme	583	2 887
Réunions	15 416	10 718
Cotisations	62 900	64 464
Frais d'administration et de bureau	110 936	87 766
Honoraires professionnels	207 678	152 632
Recherche	103 333	145 333
Salaires, avantages sociaux et déplacements	834 602	727 970
Frais de commerce et de plaidoyer	132 599	72 759
Traduction et interprétation	<u>93 955</u>	<u>64 859</u>
	<u>1 898 773</u>	<u>1 645 497</u>
REVENUS (DÉPENSES) NET(TES)		
AVANT AUTRES REVENUS (DÉPENSES)	432 957	665 677
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)		
Dommages et intérêts	230 399	884 950
Suvention Covid-19 - note 9	(480 000)	(350 000)
Subvention d'urgence pour innondations	(75 000)	-
	(324 601)	534 950
REVENUS NETS	108 356 \$	1 200 627 \$





LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

		2020		
	Grevé d'affectations d'origine interne pour indemnités éventuelles	Non grevé <u>d'affectations</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	841 192 \$	3 300 165 \$	4 141 357 \$	2 940 730 \$
REVENUS (DÉPENSES) NET(TE)S AVANT AUTRES ÉLÉMENTS	(15 000)	123 356	108 356	1 200 627
GREVÉ D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE - note 7	366 892	(366 892)		
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	1 193 084 \$	3 056 629 \$	4 249 713 \$	4 141 357 \$





LES PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION DU CANADA ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

FLUX DE TRÉSORERIE TIRÉS DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Revenus nets	108 356 \$	1 200 627 \$
Ajustement pour l'amortissement	31 861 140 217	32 682 1 233 309
Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement: Débiteurs Charges payées d'avance Créditeurs et charges à payer Sommes à remettre à l'État	419 270 19 501 53 690 (12 151) 620 527	(523 805) 19 406 (14 430) (1 127) 713 353
FLUX DE TRÉSORERIE TIRÉS DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT Acquisition d'immobilisations Acquisition de placements Produit de disposition des placements	(206 336) (2 875 736) 2 113 963 (968 109)	(2 837) (2 113 963) 1 955 947 (160 853)
FLUX DE TRÉSORERIE TIRÉS DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT Versements sur la dette à long terme	(71 042)	(22 755)
AUGMENTATION (DIMINUTION)	(418 624)	529 745
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	631 123	101 378
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>212 499</u> \$	631 123 \$





1. RAISON D'ÊTRE DE L'ÉTABLISSEMENT

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (l' « Organisation ») fut constituée en personne morale conformément à la Loi sur les offices des produits agricoles.

La mission de l'Organisation est: « En collaboration avec nos partenaires et producteurs, les POIC assurent un approvisionnement fiable en oeufs d'incubation de poulets à chair de qualité aux couvoirs canadiens. »

L'Organisation est un organisme sans but lucratif en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, elle est exonérée de l'impôt sur le revenu.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Constatation des revenus

L'Organisation reçoit des redevances selon le nombre d'œufs d'incubation commercialisés au cours d'échanges intra-provinciaux, inter-provinciaux et d'exportation. Les redevances sont constatées comme produit dans la période où elles sont gagnées.

Les dommages-intérêts sont évalués sur la production d'oeufs d'incubation de poulet à chair de qualité sur les montants alloués, conformément à l'Accord concernant les dommages-intérêts, et sont comptabilisés une fois approuvés par le Conseil d'administration.

Instruments financiers

L'Organisation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à leur juste valeur et les évalue ensuite au coût ou au coût amorti, à l'exception de l'encaisse et des investissements qui sont évalués à leur juste valeur à la date des états financiers.

Investissement dans des biens en co-propriété

L'Organisation comptabilise ses investissements dans des biens en co-propriété en utilisant la méthode de consolidation par intégration proportionnelle. Selon cette méthode, la part de l'Organisation des actifs, passifs, revenus, dépenses et flux de trésorerie des biens en co-propriété est inscrite dans ces états financiers.

Immobilisations et amortissement afférent

Les immobilisations sont inscrites au coût et par la suite amorties, en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire, en fonction de leur durées de vie utile estimées comme suit:

Bâtiment40 ansMobilier de bureau et matériel5 ansMatériel électronique3 ans







Page 7 de 11

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - suite

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont un effet sur les montants comptabilisés pour les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et sur la divulgation des actifs et passifs éventuels en date des états financiers ainsi que sur les montants comptabilisés pour les revenus et les dépenses de l'exercice.

La direction fait des estimations comptables lorsqu'elle détermine la valeur de réalisation nette des débiteurs, la durée de vie utile des immobilisations et la charge d'amortissement afférente ainsi que les frais courus significatifs. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Organisation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse qui suit donne un aperçu des concentrations de risques auxquels l'Organisation peut être soumise au 31 décembre 2021.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité que des parties puissent manquer à leurs obligations financières. L'exposition au risque de crédit maximal de l'Organisation est la somme de la valeur comptable de son encaisse, de ses placements à court terme et de ses débiteurs.

L'encaisse et les placements à court terme de l'Organisation sont déposés auprès d'une banque à charte canadienne et donc, la direction estime que le risque rattaché à ces instruments est minime.

L'Organisation gère le risque de crédit en révisant la recouvrabilité de ses débiteurs à chaque mois et en faisant des suivis diligents des montants en souffrance. La direction juge que tous les débiteurs à la fin de l'exercice sont récupérables et n'a pas jugé nécessaire d'inscrire une provision pour mauvaise créance.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisation ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance. L'Organisation rencontre ses exigences de liquidité en préparant et en surveillant des prévisions détaillées des flux de trésorerie, en anticipant ses activités d'investissement et de financement et en conservant des actifs pouvant être liquidés facilement pour répondre à ses obligations.



An Independent Member of BKR International





3. **INSTRUMENTS FINANCIERS - suite**

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés. Le risque de marché comprend le risque de taux de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

i) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent par rapport au dollar canadien en raison de facteurs liés aux taux de change des devises étrangères.

Presque toutes les transactions de l'Organisation sont en dollars canadiens et, par conséquent, l'Organisation n'est pas sujette à un risque de change important.

ii) Risque du taux d'intérêt

Le risque du taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêts du marché.

L'Organisation est sujette au risque du taux d'intérêt en raison de ses placements à court terme. Les placements à court terme de l'Organisation comprennent des montants déposés auprès d'institutions financières qui portent intérêts aux taux du marché.

iii) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les prix du marché (autres que ceux qui surviennent des risque des taux de change ou des taux d'intérêts), que ces changements soit causés par des facteurs spécifiques à l'instrument individuel ou à son émetteur ou bien encore à des facteurs affectant tous les instruments similaires sur le marché.

L'Organisation n'est pas sujette au risque de prix autre.

Changement dans l'analyse des risques

Il n'y a pas eu de changements importants dans les niveaux d'exposition aux risques de l'Organisation depuis l'exercice précédent.

4. PLACEMENTS À COURT TERME

Les placements à court terme sont comme suit:

2021 2020

Certificats de placement garanti, portant intérêt au taux de 0,2% à 0,5% et venant à échéance en 2022 (2020

- taux entre 0,25 à 2%, venant à échéance en 2021).

2 875 736 \$ 2 113 963 \$

L'Organisation limite ses placements à ce qui est permis selon la Loi sur les offices des produits agricoles. Ces limites restreignent l'Organisation à seulement investir l'argent qui est en sa possession ou qu'elle contrôle et qui n'est pas requis immédiatement pour financer ses opérations. De plus, la Loi exige que les placements soient dans des titres du Gouvernement du Canada ou garantis par le Gouvernement du Canada.





DÉBITEURS 5.

Les débiteurs sont composés de:

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Redevances Dommages-intérêts Intérêts et autres	404 638 \$ 116 428 40 313	352 445 \$ 519 662 108 542
		980 649 \$

IMMOBILISATIONS 6.

L'Organisation détient une participation de 10% (8,02% en 2020), comme co-propriétaire avec les Producteurs d'œufs du Canada et la Fédération canadienne de l'agriculture, dans une propriété située au 21 rue Florence, Ottawa, Ontario, où se situe le bureau de l'Organisation. À compter du 31 mars 2021, l'Organisation a acheté une participation supplémentaire de 1,98% d'un ancien copropriétaire, les Producteurs laitiers du Canada.

Les immobilisations de l'Organisation, y compris sa part proportionnelle du coût et de l'amortissement cumulé afférente du terrain et du bâtiment, sont composés de:

	2	021	2020			
	Coût	Amortissement cumulé	<u>Coût</u>	Amortissement cumulé		
Terrain Bâtiment Mobilier de bureau et matériel Matériel électronique	74 528 \$ 857 204 33 477 56 404	- \$ 221 931 32 889 55 751	54 135 \$ 671 261 33 477 56 404	- \$ 202 114 32 684 43 912		
Moins l'amortissement cumulé Valeur comptable nette	1 021 613 310 571 711 042 \$	310 571 \$	815 277 278 710 536 567 \$	278 710 \$		

ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE 7.

Le Conseil d'administration a grevé d'affectations d'origine interne des actifs nets pour:

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Immobilisations Éventualités de départ Recherche	746 881 \$ 214 975 <u>231 228</u>	504 164 \$ 190 800 146 228
	1 193 084 \$	<u>841 192</u> \$

Les affectations d'origine interne pour les immobilisations comprennent les réserves de trésorerie détenues par la société de gestion immobilière pour faciliter les projets d'entretien et à long terme du 21, rue Florence. Au cours de l'exercice, 24 175\$ a été affecté au fonds pour indemnités éventuelles en fonction des estimations révisées par la direction. Le conseil a également approuvé l'affectation interne de 100 000\$ pour des fins de recherche.







Rapport annuel 2021

Page 10 de 11

ENTENTE DE PARTAGE DES COÛTS 8.

L'Organisation partage des bureaux et certains coûts liés aux employés avec les Producteurs d'œufs du Canada et la Fédération canadienne de l'agriculture. Chaque organisation assume sa part proportionnelle de ces coûts.

9. **INCIDENCE DE LA COVID-19**

À la mi-mars 2020, le Gouvernement du Canada a déclaré l'état d'urgence en réponse aux préoccupations de santé publique liées à la propagation de la COVID-19. Les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre le virus ont affecté l'activité économique mondiale et locale. En raison de la pandémie en cours, le Conseil d'administration de l'Organisation a examiné et appuyé le versement d'une contribution financière à tous les bureaux provinciaux de commercialisation, compte tenu des coûts importants liés aux impacts de la COVID-19 qui ont été encourus par les provinces et les producteurs. Par conséquent, l'Organisation a versé 480 000 \$ (350 000 \$ en 2020) sous forme de subvention à toutes les provinces, en fonction de leurs parts de marché.

Un degré élevé d'incertitude persiste quand au plein impact économique de la situation. La nature imprévisible de la propagation de la maladie rend difficile la détermination de la durée pendant laquelle les opérations de l'Organisation seront affectées. Par conséquent, au moment de la publication de ces états financiers, l'effet que la baisse brutale de l'activité économique aura sur les opérations de l'Organisation, les actifs, les passifs, les revenues et les dépenses futurs de l'Organisation n'est pas encore connu.

10. CHIFFRES COMPARATIFS

Les chiffres comparatifs ont été audités par un autre auditeur et ont été reclassés tel que nécessaire pour être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.





Rapport annuel 2021

Page 11 de 11

